

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Heather Dow, CAE, TPC, directrice générale de l'AIISOC
executivedirector@ornac.ca



Siéger en tant que bénévole COLE au sein du conseil d'administration de l'AIISOC

Les organismes à but non lucratif, comme l'AIISOC, comptent sur un fort leadership pour entraîner le changement, mettre en œuvre les plans stratégiques et mener à bien leur vision, leur mission et leurs objectifs.

Presque toutes les associations à but non lucratif au Canada sont dirigées par un conseil d'administration bénévole. Le rôle des conseils varie d'un organisme à un autre, mais dans la plupart des cas, le conseil d'administration assure le leadership et indique l'orientation stratégique d'un organisme. Les conseils d'administration gouvernent les organismes à but non lucratif au nom des membres comme les conseils d'administration d'entreprises gouvernent au nom des actionnaires.

Si vous souhaitez faire du bénévolat au sein du conseil d'administration de l'AIISOC, il est important de d'abord passer en revue vos compétences, vos intérêts et votre expérience. Les membres du conseil d'administration devraient connaître l'histoire et la mission de l'AIISOC et comprendre le rôle du conseil d'administration. Ils devraient également être conscients des compétences nécessaires à amener au groupe.

Des membres du CA compétents représentent les intérêts de l'AIISOC et de ses membres de façon à toujours

garder en tête ces quatre lignes directrices COLE :

Compréhension : Faites de votre mieux pour comprendre les points de vue des autres pour que vous puissiez travailler en tandem, parfois accepter de ne pas avoir raison et toujours faire progresser la dynamique de l'association.

Obéissance : Suivez les règles et règlements qui s'appliquent à l'organisme. Agissez en vertu des lois qui gouvernent les associations et les conseils d'administration.

Loyauté : Donnez priorité aux intérêts de l'organisme sans avoir recours à votre position pour favoriser vos intérêts personnels ou vos intentions.
Empressement : Agissez de manière raisonnable et de bonne foi. Ayez toujours en tête les intérêts de l'organisme et de ses membres.

Les membres de l'AIISOC élus au conseil d'administration seront très actifs et se serviront de leurs expériences en tant que professionnels dans leur rôle de bénévoles. Siéger au conseil d'administration ne signifie pas d'exercer un pouvoir, mais bien de donner l'exemple et faire avancer les choses.

En s'assurant de mettre en pratique la Compréhension, l'Obéissance, la Loyauté et l'Empressement, les membres

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GENERALE (suite)

du CA de l'AIISOC peuvent avoir une vision globale, maintenir un système de vérification afin de s'assurer que l'organisme suit le plan établi, résoudre au besoin les problèmes et favoriser un environnement de travail positif et productif, bénéfique à tous les membres du CA et l'ensemble des membres de l'association.

En plus de travailler avec zèle pour l'association, les membres du CA ont l'occasion de développer leurs compétences en leadership et en gestion de projet, d'en apprendre davantage au sujet de leur association et de la façon dont elle fonctionne et de réseauter avec leurs pairs de partout au pays. La participation à ces rôles de bénévoles est d'autant plus digne d'intérêt si l'on considère le perfectionnement personnel et professionnel dont bénéficie le membre par la suite. 🍁

Nous espérons que vous envisagerez un rôle au sein du conseil d'administration de l'AIISOC. Les postes suivants sont actuellement à pourvoir et leur mandat débute en mai 2018 :

Postes au sein du conseil d'administration provincial avec mandat de deux ans :

Alberta, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard

Poste de représentant et de membre du conseil d'administration avec un mandat de deux ans :

Trésorier

Postes de membre du conseil d'administration, représentant les sièges du leadership, de l'éducation et de la pratique avancée :

Leadership (mandat de deux ans), éducation (mandat d'un an)

Nous acceptons les candidatures jusqu'en janvier. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez www.ORNAC.ca ou contactez Nominations@ORNAC.ca.

Pensez de faire de l'année 2018, celle qui marquera le début de votre participation au sein de l'AIISOC. Le comité exécutif et le conseil d'administration de l'AIISOC sont impatients de travailler avec vous!
Joyeuses fêtes!

MOT DE LA PRESIDENTE (suite)

webinaires et les journées de formation constituent une façon amusante et interactive d'entrer en contact avec vos collègues de partout au Canada, et d'ailleurs, et de vous informer des nouveautés dans votre profession.

La prochaine conférence de l'AIISOC aura lieu du 26 au 30 avril 2019, à Halifax, N.-É. et le thème sera Vagues de changement, océans d'excellence en soins périopératoires. Réservez ces dates et prévoyez y assister! De nombreux webinaires se trouvent dans la section des membres du site Web de l'AIISOC et les Journées/rencontres de formation se tiennent régulièrement aux niveaux local et régional (consultez le site Web pour obtenir la liste complète des événements à venir).

Alors que nous défendons les droits de nos patients, il ne faut surtout pas oublier de défendre nos propres droits. Parlez à vos représentants locaux, provinciaux et nationaux du

gouvernement au sujet de ce que nous accomplissons. En plus d'influencer les politiques, ces personnes sont aussi celles que nous servons lorsqu'elles sont sous nos soins en salle d'opération. Il est important qu'elles comprennent notre rôle quand vient le temps de leur apporter des soins. Nous sommes le visage caché derrière le masque, nous les défendons et nous parlons pour elles quand elles ne peuvent le faire.

Alors que l'année 2017 tire à sa fin et que nous entamons une nouvelle année, j'espère que vous prendrez le temps de vous impliquer en adhérant à l'AIISOC et en obtenant votre certification.

Je vous souhaite à vous et vos proches de l'amour, de la joie et de la paix à l'occasion des célébrations de cette période des fêtes 🍁

